ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANOUBIA
CAÏDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء سطات
عمالة إقليم سطات
دائرة سطات الجنوبية
قيادة گيسر
جماعة گيسر

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 51/2026

Le président de la Commune de GUISSER procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : POUR LES BUREAUX DE CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DE GUISSER CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE AMENAGEMENT EXTERIEURS 2 EME TRANCHE - A LA COMMUNE DE GUISSER PROVINCE DE SETTAT

N°	Désignation	Unité de mesure	Qté
01	La mission du bureau de contrôle consiste au contrôle de qualité au suivi de construction et réhabilitation du souk hebdomadaire de Guisser construction du mur de clôture aménagement extérieurs 2eme tranche : Etablir et visa de la notice de sécurité d incendie • Vérifier les plans B.E.T déjà établis • Réceptionner l'implantation • Réceptionner les ouvrages en fondation • Réceptionner les ouvrages en élévation • Réceptionner les voiries et réseau divers • Réceptionner l'éclairage public • Réceptionner les lots secondaires • Assister aux réunions de chantier • Assister à la réception provisoire • Établir le rapport de fin des travaux • Assister à la réception définitive	F	1

Lieu d'exécution : Siège de la Commune de Guisser

Délai d'exécution des prestations : 6 mois .

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 04/02/2026 à 10H.45

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

****Les concurrents sont tenus de transmettre conjointement, avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des devis, les pièces suivantes :**

- les certificats d'agrément du bureau de contrôle

-les attestations de référence

-un dossier technique comprenant une note indiquant les moyens humains et matériels accompagnes des diplômes et cv légalises a l'email suivant : communedeguisser1@gmail.com

NB : Toute offre ne comportant pas le dossier technique ainsi que les autres pièces exigées sera écartée.

Guisser le : 27/01/2026

le président de la commune de Guisser

youssef Sail